



EDITO

Quel plant pour la (toute) prochaine saison ?

A la veille (ou l'avant-veille, qui sait) des plantations, l'approvisionnement en plants reste incertain. Malgré les alertes déjà lancées en 2022, les surfaces de plants certifiés se sont réduites l'an dernier dans la zone NEPG(4) par rapport à 2022 (-8 % toutes variétés confondues, soit 6.500 ha ; et -6 % en variétés industrielles majeures). Rendement modéré, déclassements et refus plus fréquents, et faible tubérisation en 2023 se sont ajoutés pour mener le secteur vers un déficit de plant pour la culture 2024. Une situation inédite qui ne redore pas le blason de la filière, incapable de prévenir un problème majeur avec un intrant « interne ».

Il est évident que la demande industrielle de pomme de terre restera forte dans les prochaines années. En attestent les grilles de contrat 2024/2025 à nouveau en hausse (voir plus loin notre article annuel sur le sujet). Les usines grossissent ou se multiplient en Europe de l'Ouest, et les acteurs deviennent toujours plus gros et plus puissants. C'est l'industrie qui dicte le choix variétal, et qui au fil des ans est aussi devenue le premier fournisseur des plants dans le cadre de la production contractuelle de pommes de terre. Au point d'en maîtriser les volumes et les prix via des contrats pluriannuels passés avec les obtenteurs. Une mécanique qui facilite et accélère le développement des variétés retenues (c'est le point positif) en apportant de la lisibilité sur les besoins en plants à moyen terme. Mais simultanément elle consacre la domination des usines sur la filière, surtout lorsque la marge prise devient disproportionnée par rapport au service rendu (à savoir la distribution et les garanties légales de qualité et de sécurité (phyto)sanitaires). A l'autre bout de la chaîne, le multiplicateur de plants ronge son frein... En moins de 5 ans, le prix de vente de la frite surgelée a doublé, celui de la pomme de terre de consommation a quasiment doublé, et celui du plant a à peine suivi l'inflation...

Tout ce qui est rare est cher, c'est une réalité bien connue dans notre monde matérialiste. Les usines appliquent délibérément ce principe avec le plant cette année, c'est leur choix. Elles scient la branche sur laquelle elles sont assises. Même si la récupération des surcalibres sous forme de plants coupés viendra amoindrir le problème. La porte est ainsi grande ouverte pour le plant fermier (légal) aujourd'hui et demain, et pour le rataplant (illégal). A chacun de faire son boulot, y compris les services de contrôles (AFSCA et consorts) dans les prochains mois sur le terrain.

Dans ces conditions, bien malin celui ou celle qui peut prédire comment les surfaces vont évoluer par rapport à 2023. A vos pronostics !

Bonne lecture.

Pierre Lebrun, Directeur Fiwap.